



Présentation du Groupement de Gendarmerie de Saône et Loire

L'**histoire de la Gendarmerie**
tradition et missions



La Gendarmerie en
Bourgogne
organisation territoriale

Gros plan sur la Saône et
Loire,
enjeux et problématiques



Le Groupement de
Gendarmerie
de Saône et Loire



L'Histoire de la Gendarmerie : tradition et missions

La gendarmerie est une force militaire instituée pour veiller à la sûreté publique et assurer le maintien de l'ordre public et l'exécution des lois.



La loi du 28 germinal an VI (17 avril 1798) codifia les principes d'action et les missions de cette institution, précisant notamment ses attributions en matière de police administrative et de police judiciaire.



Le texte devint une véritable charte de la gendarmerie. Les décrets d'application de 1820, 1854, 1903 et 2002 n'ont fait qu'adapter ces règles à l'évolution économique, sociale et administrative de la Nation.



L'Histoire de la Gendarmerie : tradition et missions

La Police administrative

Son objet essentiel est la **sécurité publique**. La Gendarmerie assume seule cette **responsabilité sur 95% du territoire**, au profit de **50% de la population**.





Gendarmerie
nationale



L'Histoire de la Gendarmerie : tradition et missions

Maintien de l'ordre et sécurité générale

La Gendarmerie mobile, forte de 115 escadrons de marche, agit au quotidien pour **maintenir et rétablir l'ordre** et **renforcer la sécurité générale** (*que ce soit en métropole, outre-mer ou sur des théâtres d'opérations extérieures*)





L'Histoire de la Gendarmerie : tradition et missions

La Police judiciaire (40% de l'activité quotidienne)

Cela consiste à rechercher les infractions à la loi pénale, à les constater, à en rassembler les preuves et à en rechercher les auteurs.





L'Histoire de la Gendarmerie : tradition et missions

Missions de défense

Action de dissuasion (gendarmerie de sécurité de l'armement nucléaire), de prévention (renseignements), de protection et de projection (prévôté aux armées, opérations de maintien de la paix, de missions de renseignements, de restauration des capacités de police, sous mandat national ou international).





La Bourgogne ...

Carte d'identité

Superficie : 31 600 km²

Composition : 4 départements

Saône et Loire (71)

Côte d'Or (21)

Yonne (89)

Nièvre (58)



© Conseil Régional de Bourgogne

Population : 1, 623 million d' habitants.

Densité : 51 habitants au km² en Bourgogne et 109 habitants au km² en France.





La Bourgogne ...

Un territoire en mouvement

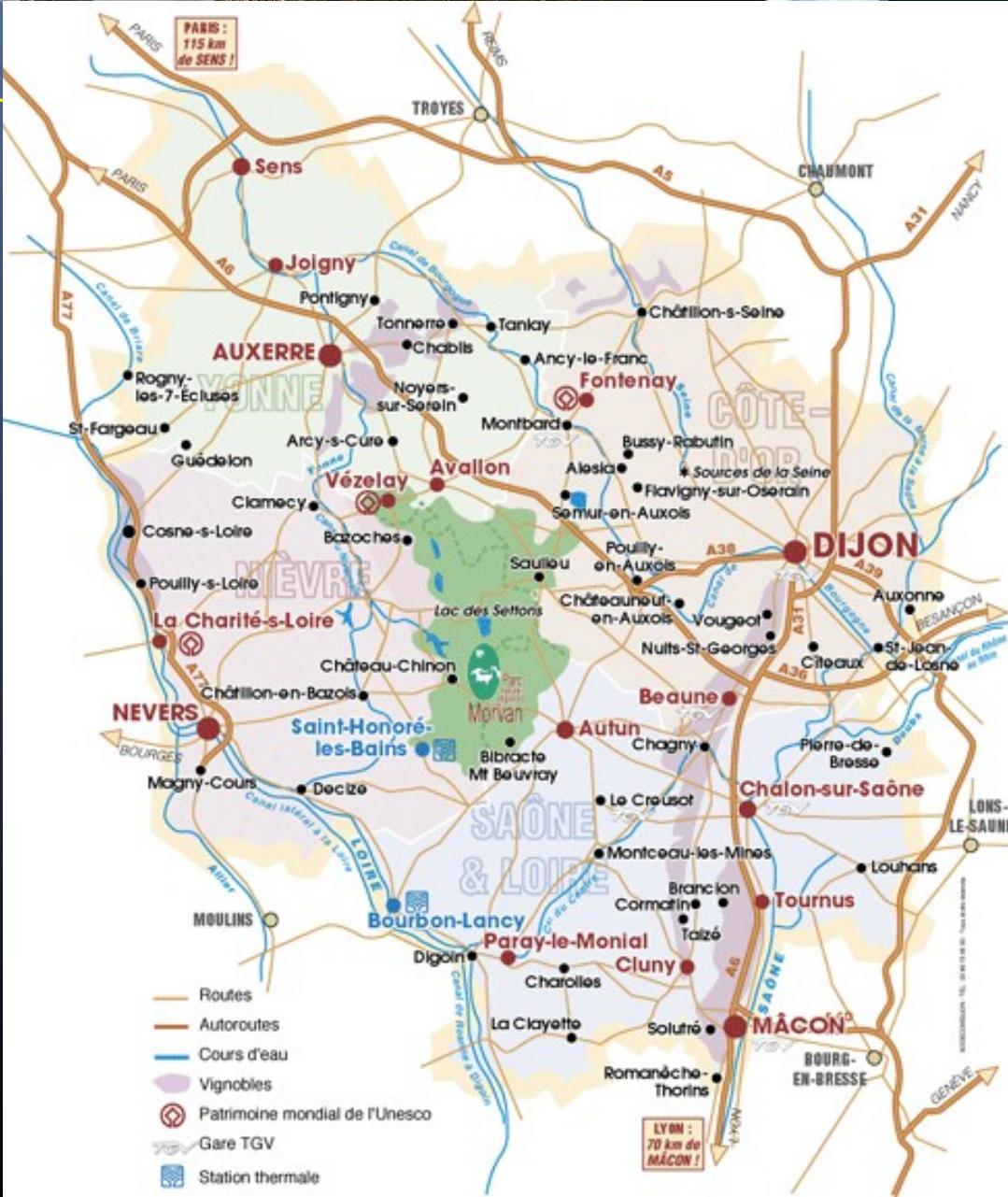
4 autoroutes (A6, A31, A36, A39)
 1^{ère} ligne à grande vitesse (Paris – Lyon - Marseille)
 Un trafic fluvial important
 1 aéroport interrégional à Dijon



1 parc naturel (*Morvan*)
 12 000 km de rivières
 20 000 hectares de lacs et de plans d'eau



Photos : Alain Doire – Bourgogne Tourisme





La Bourgogne ...



Une région viticole

La Bourgogne est grande productrice de vins, de renommée internationale.

Une région industrielle

L'industrie est très implantée en bourgogne (métallurgie, transformation des métaux, la chimie, le caoutchouc et les matières plastiques).



Une région agricole

La Bourgogne est grande productrice de céréales et d'oléagineux. Elle possède aussi un abondant cheptel bovin.



Gendarmerie
nationale



La Gendarmerie en Bourgogne, une organisation territoriale

Des hommes et des femmes

162 officiers et 05 officiers CSTAGN

1908 sous-officiers et 95 sous-officiers CSTAGN

345 gendarmes adjoints volontaires

900 réservistes

56 personnels civils



Des moyens

175 implantations d'accueil du public

995 immatriculations dont 700 véhicules et 137 motocyclettes





La Gendarmerie en Bourgogne, une organisation territoriale

La région de gendarmerie de Bourgogne assure le commandement des groupements de gendarmerie départementale.

Elle dispose pour cela d'un état-major et d'une section de recherches implantés à Dijon.



La plupart des brigades territoriales de Bourgogne ont été regroupées en communautés de brigades. Cette organisation permet une meilleure synergie des moyens, améliore la qualité du service apporté au public et réduit les délais d'intervention.



Le groupement est l'échelon de commandement au niveau du département. Il englobe plusieurs compagnies correspondant en principe à un arrondissement. Les compagnies regroupent des brigades autonomes et des communautés de brigades. Elles disposent d'un peloton de surveillance et d'intervention et d'une brigade de recherches.





Gendarmerie
nationale



Gros plan sur la Saône et Loire : enjeux et perspectives

Infrastructures :

14 264 km de réseau routier

300 km de voies navigables

2 ports commerciaux

2 gares TGV (*1 en zone gendarmerie*)

Administration :

Préfecture : Mâcon

Sous-préfectures : Charolles, Autun

Chalon sur Saône, Louhans.

Judiciaire :

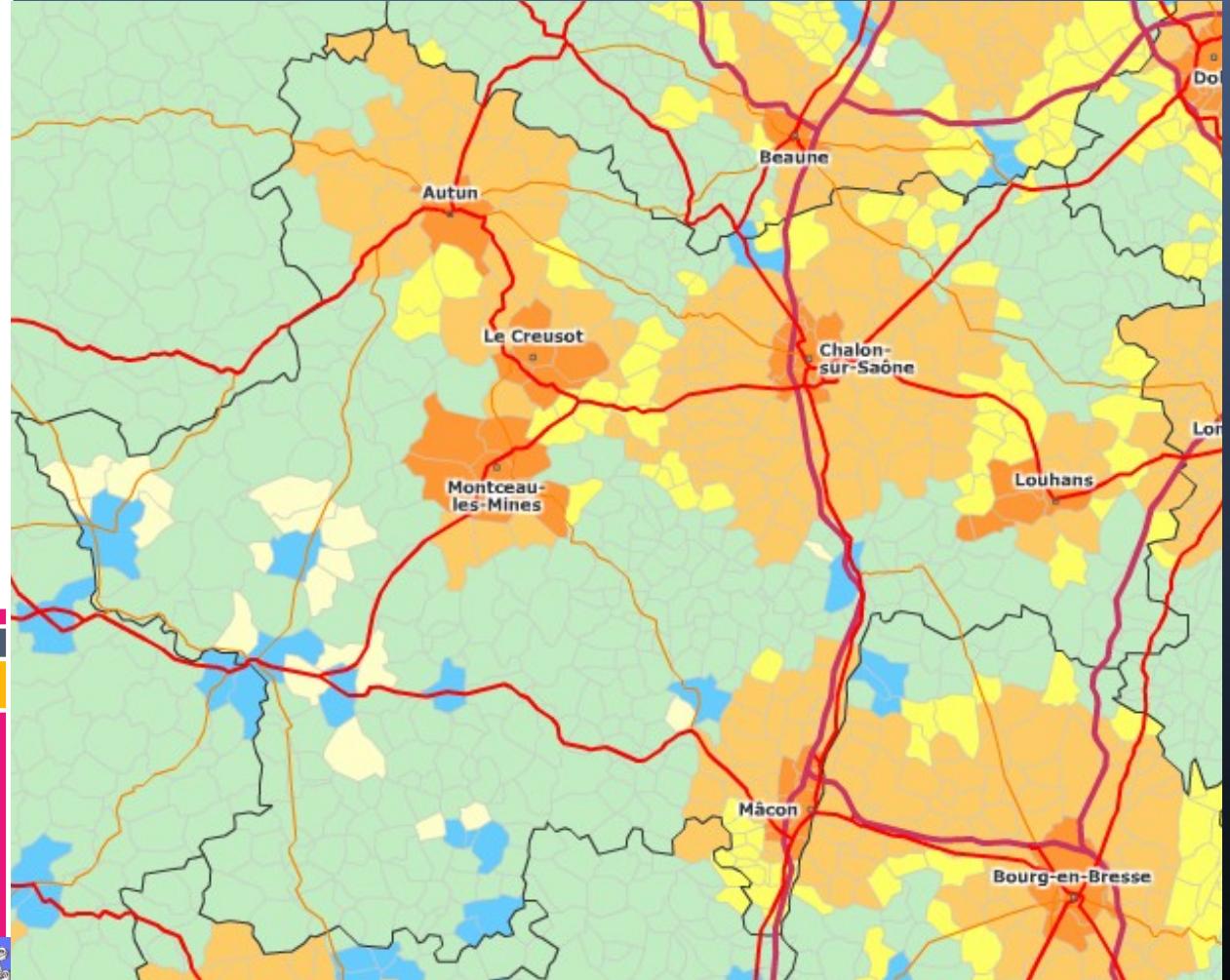
2 tribunaux de grande instance

(*Mâcon et Chalon sur Saône*).



Gros plan sur la Saône et Loire : la typologie urbain/rural

Groupement de Gendarmerie de Saône et Loire



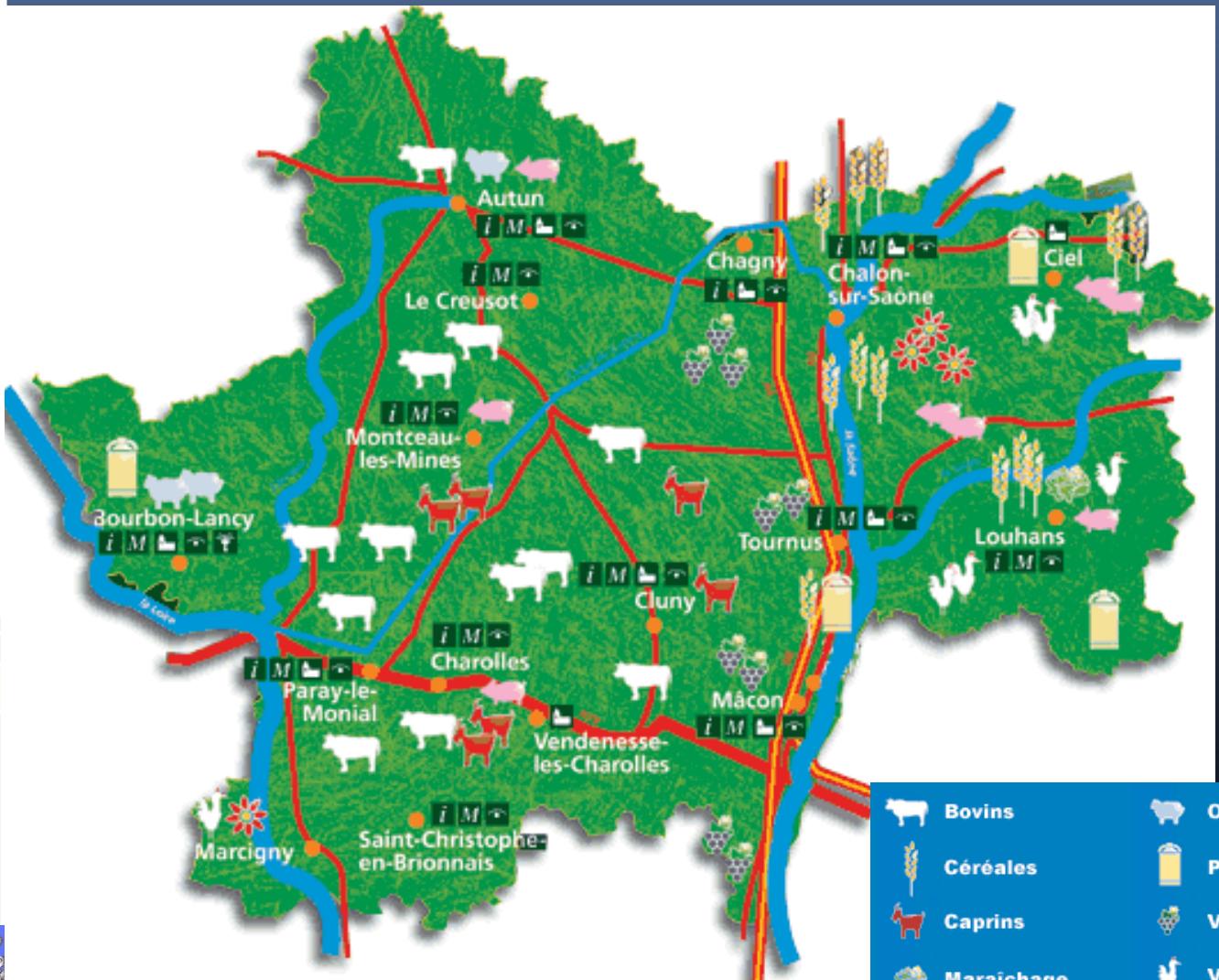
Généralités :

Superficie : 861 000 hectares.
Habitants : 551 842 (situation au 19 janvier 2010). Ce département est le plus peuplé de Bourgogne.

Le département fonde son activité touristique sur ses paysages variés, sa gastronomie réputée et son riche patrimoine et son activité économique sur l'agriculture et la viticulture.



Gros plan sur la Saône et Loire : l'agriculture



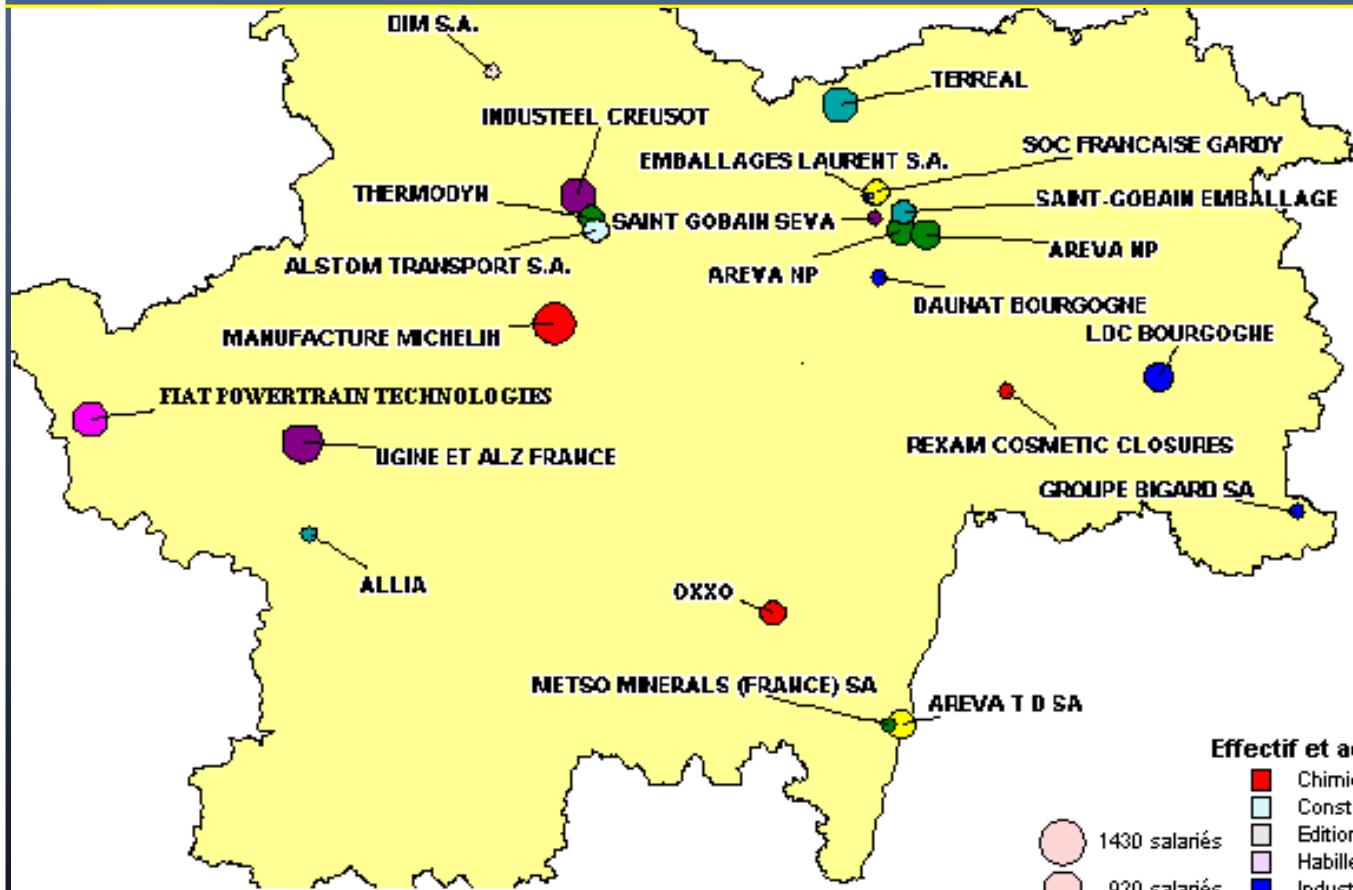
La Saône et Loire est le 6^{ème} département français par sa superficie,
Le 3^{ème} pour sa surface agricole,
Le 1^{er} exportateur de vin de Bourgogne.



Bovins	Ovins	i Office de Tourisme
Céréales	Produits laitiers	M Musée
Caprins	Viticulture	Eglise remarquable
Maraîchage	Volailles	Curiosité
Horticulture	Porcins	



Gros plan sur la Saône et Loire : l'industrie



Effectif et activité des établissements

- | | |
|---------------|---|
| 1430 salariés | Chimie, caoutchouc et plastiques |
| 920 salariés | Construction navale, aéronautique et ferroviaire |
| 660 salariés | Édition, Imprimerie, Reproduction |
| 410 salariés | Habillement, cuir |
| 300 salariés | Industrie agroalimentaire |
| | Industrie automobile |
| | Industrie textile |
| | Industries des composants électriques et électroniques |
| | Industries des équipements du foyer |
| | Industries des équipements électriques et électroniques |
| | Industries des équipements mécaniques |
| | Industries des produits minéraux |
| | Industries du bois et du papier |
| | Métallurgie et transformation des métaux |
| | Pharmacie, Parfumerie, Entretien |





Gros plan sur le groupement de Gendarmerie de Saône et Loire



Des femmes et des hommes :

40 officiers
570 sous-officiers
14 sous-officiers CSTAGN
107 gendarmes adjoints volontaires
7 personnels civils
292 réservistes

Des moyens :

54 implantations d'accueil
275 immatriculations dont 238 véhicules et
37 motocyclettes
700 ordinateurs

Des missions (année 2009) :

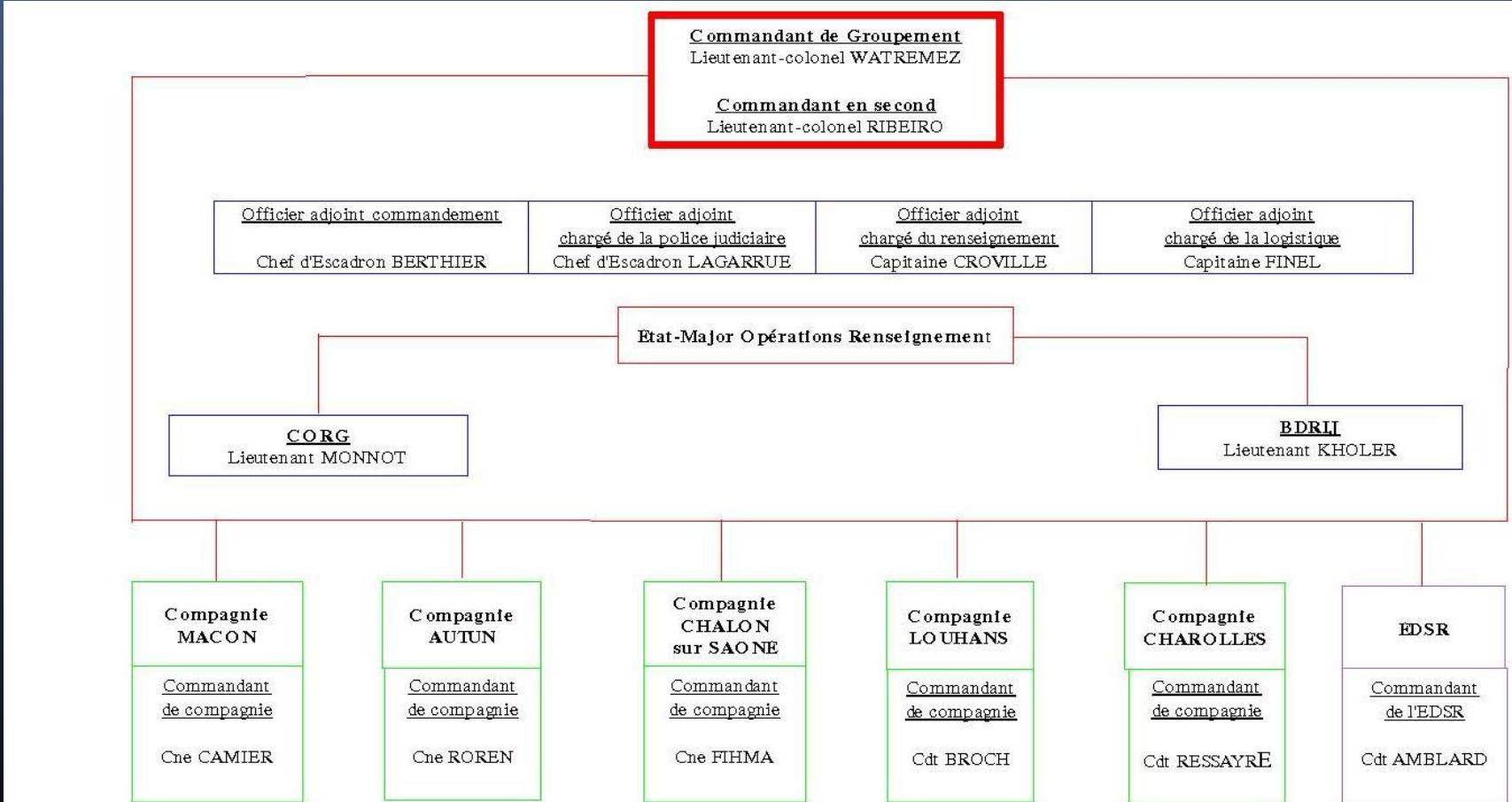
25,97 % de police judiciaire
29,32 % de sécurité publique générale
11,33 % de sécurité routière
07,96 % d'autres missions (*gestion, formation...*)

(*La part des services de nuit est de 10,74 %*)



Gros plan sur le groupement de Gendarmerie de Saône et Loire

L'organigramme départemental

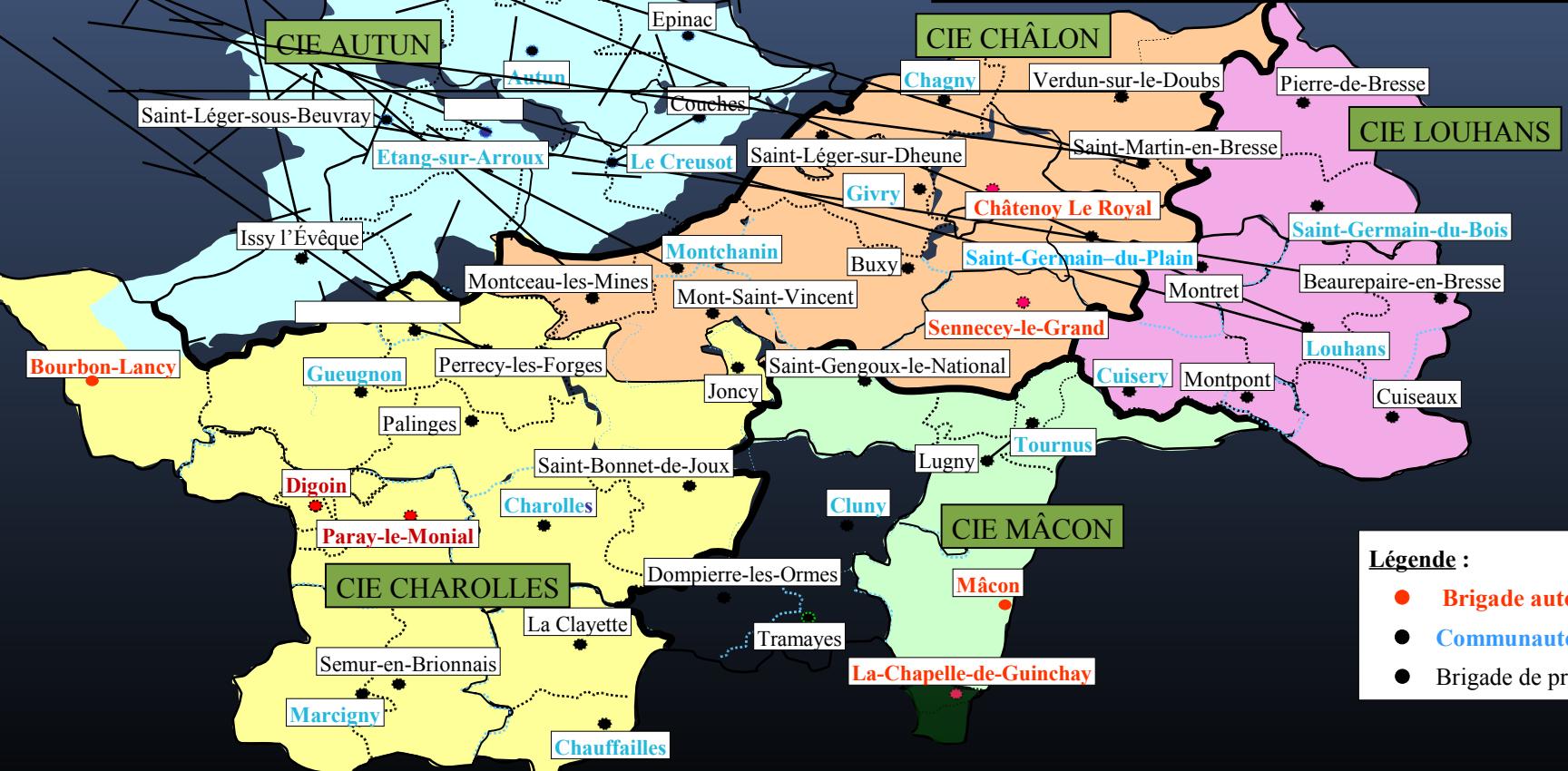




Gros plan sur le groupement de Gendarmerie de Saône et Loire

ORGANISATION DES COMMUNAUTES DE BRIGADES APRES REDEPLOIEMENT

CREATION DE COMMUNAUTES DANS LE GROUPEMENT DE LA SAÔNE-ET-LOIRE



Légende :

- **Brigade autonome**
- **Communauté de brigade**
- **Brigade de proximité**





Gros plan sur le groupement de Gendarmerie de Saône et Loire

Un accueil personnalisé



ACCUEIL DU PUBLIC ASSISTANCE AUX VICTIMES

NOTRE CHARTE

ARTICLE 1

L'accueil du public constitue une priorité majeure pour la Police nationale et la Gendarmerie nationale.

ARTICLE 2

L'assurance d'être écouté à tout moment par une unité de la Gendarmerie nationale ou un service de la Police nationale, d'être assisté et secouru constitue un droit ouvert à chaque citoyen.

ARTICLE 3

La qualité de l'accueil s'appuie sur un comportement empreint de politesse, de retenue et de correction. Elle se traduit par une prise en compte immédiate des demandes du public.

ARTICLE 4

Les victimes d'infractions pénales bénéficient d'un accueil privilégié.

ARTICLE 5

Les services de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale sont tenus de recevoir les plaintes déposées par les victimes d'infractions pénales, quel que soit le lieu de commission.

ARTICLE 6

Tout signalement d'une disparition de personne fait l'objet d'une attention particulière et d'un traitement immédiat.

ARTICLE 7

Les services de la Police nationale et les unités de la Gendarmerie nationale veillent à informer le plaignant des actes entrepris à la suite de sa déposition et de leurs résultats.

ARTICLE 8

Dans le seul but d'identifier les auteurs d'infractions, des informations relatives aux victimes peuvent être enregistrées dans certains fichiers de police judiciaire.

Toute victime peut :

- obtenir communication de ces données,
- demander, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression.

Ces droits s'exercent indirectement auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 8, rue Vivienne 75083 PARIS CEDEX 02.

Le procureur de la République territorialement compétent peut aussi être saisi.

Sur simple demande orale ou écrite, une notice détaillant les modalités pratiques de ces droits est remise aux victimes.

En cas de condamnation définitive de l'auteur, la victime peut aussi s'opposer à la conservation dans le fichier des informations la concernant en s'adressant au service de Police ou de Gendarmerie compétent mentionné dans la notice susvisée.





Gros plan sur le groupement de Gendarmerie de Saône et Loire

Le Centre d'opérations et de renseignement de la Gendarmerie



Une équipe de permanence est disponible 24/24 pour répondre immédiatement à tout appel et diriger l'intervention des gendarmes sur le terrain.

Le CORG 71 comprend deux cellules :

- le quart opérationnel (QO);
- la cellule renseignement (CR).

Quelques chiffres du QO (année 2009) :

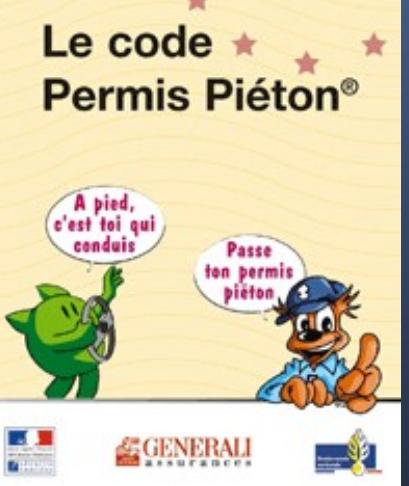
- 108.181 appels reçus;
- 13.588 engagements d'une unité sur un évènement.





Gros plan sur le groupement de Gendarmerie de Saône et Loire

Des actions de prévention





Gros plan sur le groupement de Gendarmerie de Saône et Loire

Une réserve opérationnelle de 314 personnels (4100 jours de renforts pour l'année 2009)

Constituée de volontaires qui ont souscrit un engagement auprès de l'autorité militaire et d'anciens militaires soumis à l'obligation de disponibilité, elle a pour objet de renforcer les capacités des forces armées.





Gros plan sur le groupement de Gendarmerie de Saône et Loire

Des retombées médiatiques



Creusot Anfos
La nouvelle référence
de l'information au Creusot



la Renaissance



le Parisien

AFP





Gros plan sur le groupement de Gendarmerie de Saône et Loire

**POUR EN SAVOIR PLUS CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE
INTERNET DE LA
GENDARMERIE NATIONALE :
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr**

